

<https://snetap-fsu.fr/Bac-Pro-Horti-pour-le-maintien-d-une-formation-de-qualite-reagissez.html>



Réforme du Bac Pro "Productions horticoles"

# **Bac Pro Horti : pour le maintien d'une formation de qualité, réagissez !**

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : samedi 31 mars 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le mardi 27 mars, la [DGER](#) présentait à la Commission Nationale Spécialisée ([CNS](#)) "Production" les projets de référentiel et de grille horaire du nouveau Bac Pro "Productions horticoles".**

Le Snetap-[FSU](#) a dénoncé une évolution des textes non conforme au projet de départ (introduire davantage d'Agro-écologie à la formation) et qui vise une nouvelle fois à réduire la capacité d'installation des futur.es diplômé.es contre un renforcement de la formation de simples salarié.es.

[consultation lancée par la DGER sur les projets de textes](#)

Le Ministère de l'Agriculture a engagé il y a plusieurs mois une rénovation du référentiel du Bac Pro "Productions horticoles" pour y renforcer, selon lui, la place de l'Agro-écologie. Le Snetap-[FSU](#) a eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises l'intérêt qu'il porte à l'objectif affiché à cette réécriture. Mais il constate aujourd'hui, après la rénovation du Bac Pro "Aménagements Paysagers", un esprit totalement différent qui guide cette réécriture.

En effet les évolutions principales du projet de référentiel (y compris grille horaire) porte sur :

- \* une **modification de la grille horaire** avec notamment une réduction des heures de sciences économiques, sociales et de gestion,

- \* une **diminution du nombre de modules professionnels avec une modification importante des contenus.**

Parmi ceux ci il faut signaler la suppression d'une approche du "fonctionnement d'une organisation de production horticole dans son environnement" contre la simple approche du chantier horticole. Cette perte de capacités sur la compréhension du fonctionnement de l'entreprise, associé à la baisse des heures d'économie, réduisons la capacité des futur.es diplômé.es à s'installer quelques années après leur formation.

Dans le modules professionnel MP 2, ont constate avec étonnement la création d'une capacité consacrée à "l'animation d'une équipe de travail" qui devra être atteinte en 14 heures.

- \* une **modification de l'épreuve E6**, avec notamment la disparition du "rapport de stage" contre une soutenance orale à partir de simples fiches,

- \* une **modification de l'épreuve E7** avec la disparition de la capacité "C10- Choisir les végétaux et produits horticoles cultivés". Cette modification pose le même problème que nous avons déjà dénoncé dans le Bac Pro Aménagements Paysagers : la suppression de l'épreuve de reconnaissance des végétaux.

- \* ...

**Pour le Snetap-FSU les choix d'évolution de ce référentiel vont dans le sens d'une réduction des capacités globales des futur.es diplômé.es.**

Il appelle donc les personnels à réagir en répondant, avant le 16 avril, à la [consultation lancée par la DGER sur les projets de textes](#)